



Pôle nord-est

Quelques nouvelles du CE

août 2014

Déclaration liminaire de la CGT	2
Situation budgétaire au 30 juin et présentation des moyens des grilles de rentrée	
1. A-Situation de gestion	3
2. B-Répartition des moyens.....	4
3. C-Point sur les documentaires	4
4. Questions diverses.....	5

CE d'août 2014

DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT

Lors de la conférence de rentrée du 26 août dernier, les dirigeants de FTV ont confirmé la poursuite du plus grand plan d'économies de l'histoire de la télévision publique. Une amputation de près de 10% des ressources d'ici 2015 par rapport aux engagements du précédent contrat d'objectifs et de moyens. Et rien ne garantit, bien au contraire, que de nouvelles coupes budgétaires ne viendront pas s'y ajouter puisque le gouvernement a annoncé pour 2017 la fin des subventions publiques pour compenser la suppression de la publicité après 20H. On peut craindre aussi qu'Emmanuel Macron, le nouveau ministre de l'économie et de l'industrie, ex banquier d'affaires et fervent libéral, ne soit pas a priori un furieux défenseur du service public.

Nous devrions donc continuer à subir les effets d'une cure d'amaigrissement, ce fameux "lean management" qui consiste à chercher sans fin des économies partout où c'est possible, avec toutes les conséquences humaines négatives. Dans ce contexte, le Pôle Nord-Est continue de se distinguer au risque de tendre un peu plus chaque jour les relations entre les salariés, de dégrader les conditions de travail, d'aggraver les risques psycho sociaux. Emploi, précarité, application de l'accord collectif, conditions faites aux temps partiels, aux femmes et au seniors. Les événements navrants qui se sont déroulés au cours de l'été à Strasbourg témoignent des efforts que l'entreprise devra faire pour mettre en cohérence les paroles et les

actes. Lors de la conférence de rentrée à Paris, Patrice Papet, n°2 du groupe, a tenu à fixer la santé, la qualité de vie au travail, la prise en compte de la pénibilité comme des objectifs prioritaires pour l'entreprise. "Bien différents, bien ensemble" nous disent les plaquettes de communication. Quand donc va-t-on s'y mettre, vraiment?

Je terminerai par une petite note personnelle. J'ai demandé mon rattachement administratif à la direction du dialogue social en qualité de délégué syndical central à Paris. Je quitte donc le CE du Pôle Nord-Est. Et je le fais avec une pointe d'émotion et une certaine fierté. Dans un contexte d'une difficulté sans précédent, j'estime que pendant ces 3 ans, nous avons réussi à construire un CE de référence. Nous sommes parvenus, d'abord sous la houlette de Roland Beyer puis, après son décès, sous celle de Laurence Carpentier, à travers le travail des commissions, à jouer un rôle de premier plan dans le suivi de la marche générale de l'établissement et dans la gestion des activités sociales et culturelles que ce soit pour les voyages, les activités collectives, les prestations diverses, avec une approche différenciée prenant en compte les spécificités et l'histoire de chacune de nos antennes. Je quitte donc le CE du Pôle Nord-Est confiant dans son avenir.

Marc Chauvelot, élu du CE

Situation budgétaire au 30 juin 2014 et présentation des moyens des grilles de rentrée

Le président de la commission économique donne lecture du compte rendu de la réunion qui s'est tenue à Reims le 26 août ([voir compte rendu](#)).

A. Situation de gestion

La situation de gestion présente un quasi équilibre à fin juin, avec un dépassement de la masse salariale de 1,2M d'euros, compensé par une économie sur les charges de personnels. Selon la direction, le dépassement est dû à la provision pour congés, plus importante que l'an dernier (à cause des élections, et du changement de calendrier de prise de congés).

La direction a demandé aux salariés de poser plus de jours, mais la commission estime qu'il y a risque d'engorgement en fin d'année. La commission demande donc la prolongation de la date butoir pour déposer les congés, comme cela avait été fait à France 3 lors des 35H.

La direction estime qu'on dépasse de 9 jours par salarié la prévision de congé pour 2014. Elle se dit prête à accorder de la souplesse sur la moitié de ces jours supplémentaires, mais souhaite que les salariés posent 1 jour par mois d'ici la fin de l'année, en dehors des vacances scolaires.

La stratégie du pôle reste la même que par le passé : anticiper sur les économies demandées par le national. Ainsi la masse salariale des non-permanents ne représente plus que 9% de la masse salariale totale du Pôle (hors filière). Selon les élus, cela démontre bien "qu'on est à l'os", qu'on ne peut guère descendre en dessous sans mettre à péril la continuité de l'activité.

Les recettes montrent une baisse sur la publicité et le parrainage de 84.000€ (retard de 160.000€ pour la pub, avance de 76.000€ pour le parrainage). Au final le solde d'exploitation est quasiment à l'équilibre : 3.000€ de dépassement sur un budget de 53 millions.

B. Répartition des moyens

La répartition des moyens humains entre les antennes du Pôle montre que le rééquilibrage des antennes reste un objectif, mais le PDV empêche le redéploiement des postes. Reste à savoir jusqu'à quand.

Les tableaux montrent une variation importante du potentiel de jours travail pour les journalistes (rédacteurs et JRI) sur les éditions d'information en raison du redéploiement de moyens sur les Matinales.

Selon la direction, la mutualisation des équipes techniques (Pourquoi chercher plus loin) fonctionne "très bien" et permet de réduire voire supprimer la sous-activité. Par contre la direction réfléchit sur le maintien de la fabrication des sujets pour les matinales. Les antennes sont réticentes à utiliser les sujets fabriqués par d'autres antennes pour motif "*parce que c'est pas de chez nous.*"

A Lille, la deuxième partie du 19/20 devrait faire participer plus pleinement les bureaux excentrés de Boulogne, Arras, Valenciennes et Dunkerque. Pour ce qui concerne les Locales, compte-tenu des problématiques de diffusion, il faut réfléchir à leur devenir. Il y aura toujours des locales à Boulogne, Metz ou Mulhouse, mais elles contribueront différemment aux antennes.

C. Point sur les documentaires

L'objectif de 56 documentaires pour l'année 2014 dans le Pôle Nord-Est devrait être atteint.

Le secteur de la production du documentaire est caractérisé par son extrême émiettement. La direction regrette de ne pas avoir un tissu de producteurs identifiés avec lesquels travailler.

En moyenne le pôle contribue à hauteur de 8.000€ en "cash" et 40.000€ en "industrie" sur un budget total moyen d'environ 100.000 € pour un documentaire de 52 minutes.

La réforme du financement du documentaire est en cours. On attend les décrets d'application. Elle devrait se traduire par un abondement du financement en cash (10.000 € minimum).

Le nombre de documentaires produits par les antennes régionales, c'est plus de 200 pour l'ensemble du réseau.

3 documentaires du Nord-Est ont obtenu des prix au FILPA (Picardie, Lorraine, Champagne-Ardenne)

Les élus ont demandé des précisions sur l'origine et le suivi des documentaires. Ils ont aussi constaté la quasi absence de contribution des équipes techniques des antennes pour la fabrication des documentaires, que ce soit en tournage, montage ou finitions. Les moyens sont issus de la filière et la réunion de la commission filière courant septembre devrait permettre de le mesurer.

Questions diverses

1. Entretiens individuels

selon la direction ils ont commencé partout. La direction annonce que la conduite des entretiens peut être répartie par les chefs de services avec leurs adjoints mais réaffirme que les chefs de services doivent voir leurs N-1 de temps en temps.

2. Accord égalité

la direction affirme que les demandes de passage à temps partiel sont acceptées si elles sont compatibles avec l'organisation.

3. Mon kiosque

Dans le pôle Nord-Est, il sera déployé progressivement. Pour la Gestion des Temps et Activité (GTA) elle devrait se faire en octobre. Pour l'instant il n'est pas utilisé directement, on continue à utiliser le papier. Dès début septembre, des formations ou informations seront données aux collaborateurs sur l'utilisation de Mon kiosque.

4. 140 jours

la "règle" des 140 jours (au-delà desquels on ne pourrait faire travailler un non permanent) est tombée avec l'accord collectif, mais la direction estime qu'il est important de continuer à avoir un recours mesuré aux non permanents. La DRH attend que la négociation en cours sur l'emploi permette d'encadrer les conditions de recours.

5. Agenda à Lille

Les agendas ont été mis en place sur 2 ans avec un processus unique pour tous les agendas des antennes. La direction reconnaît qu'à Lille, l'organisation n'est pas encore aboutie. Le directeur a demandé au DRA de le faire.

Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Nancy, Reims, Strasbourg, le 2 septembre 2014

Vos élus CGT :

Laurence Carpentier (Nord Pas de Calais), Marc Chauvelot (Champagne Ardenne), Philippe Cornet (Nord Pas de Calais), Sandra Coutoux (Lorraine), Isabelle Debraye (Picardie), Gilbert Diem (Alsace), Carole Herbin (Champagne Ardenne), Annabelle Igier (Champagne Ardenne), William Maunier (Lorraine), Isabelle Petit-Felix (Bourgogne), Jean Picard (Bourgogne), Cyril Pinato (Alsace), Angélique Sergent (Lorraine), Sylvain Vargiu (Nord Pas de Calais), Isabelle Vieira (Lorraine).

Représentante syndicale : Véronique Marchand (Lille)

Prochain CE le 26 septembre à Strasbourg

N'oubliez pas de consulter le site du CE



Vos élus **cgt** se tiennent à votre disposition



Compte rendu COMECO CE PNE 26 août 2014 à Reims

Présent(e)s :

Laurence Carpentier, Marc Chauvelot, Jean Renaud Gacon, , Didier Trotereau, Eric Vial

Pour la direction :

Nadine Mougel (directrice déléguée aux finances), Eric Monier (directeur délégué à la régulation), Mme Montalto (directrice de la coordination éditoriale du Pôle) en audioconférence

1- Situation de gestion du PNE au 30 juin 2014

A fin juin la situation est juste à l'équilibre avec un dépassement sur la masse salariale compensé par les économies sur les autres charges de personnel.

Le dépassement de masse salariale s'explique par la variation de la provision pour congés supérieur de 1,2 M€ à la prévision. Cela renvoie à deux facteurs.

A peu près pour moitié, un « effet quantitatif ». Le nombre de congés, RTT, récupérations, CET (y compris les droits en cours d'acquisition) est à fin juin beaucoup plus important qu'en juin 2013. Cela est dû aux élections municipales qui ont généré beaucoup de récupérations et qui ont mobilisé les rédactions en ce début d'année, mais aussi à la fin de l'échéance du 31 mai qui poussait les salariés à déposer leurs congés avant cette date. S'y ajoutent les changements sur les jours d'ancienneté qui sont tombés au 1^{er} janvier 2014 avec le reliquat de 2013. Peut-être aussi une forme d'attentisme de la part des salariés vis à vis du nouveau système a priori plus favorable pour les PTA, ce qui n'est pas vraiment le cas pour les journalistes au décompte horaire.

Pour l'autre moitié, un « effet prix », non budgété, lié à la revalorisation du salaire de base en lien avec le nouvel accord collectif.

Le coût de l'accord collectif a entraîné un abondement budgétaire de 900 000 € à fin juin qui ne couvre pas la totalité des impacts.

Cet abondement prend en compte les coûts de l'harmonisation, du forfait-jour et des transpositions mais pas les heures supplémentaires ou le temps de travail du week end (680 000 €). En effet, comme un plus grand nombre d'heures sont réalisées le samedi, le passage de 100% pour le dimanche à 50% pour le samedi et 50% pour le dimanche entraîne un surcoût qui aujourd'hui n'est pas pris en compte par le contrôle de gestion central, car difficile à appréhender à ce niveau.

La direction reconnaît un problème sur les congés. Elle a transmis des informations sur les soldes individuels de congés aux chefs de service en leur demandant d'inciter les salariés ayant les plus gros compteurs à prendre plus de congés en été. « Il faudra accroître encore plus le lissage sinon les salariés risquent de perdre des congés en fin d'année ». Pour la commission, il n'est pas question de laisser perdre un seul jour de congé mais on peut s'attendre à un engorgement en fin d'année. A moins que des dérogations soient accordées.

La commission demande d'ores et déjà à la direction d'envisager des dérogations, à l'instar de ce qui avait été fait au moment des 35H à France 3 où, la première année suivant l'application de l'accord, le butoir avait été fixé au 31 janvier.

En termes budgétaires, cet écart sur les charges de personnel se traduit par une absence d'économies sur la masse salariale permanente. Les 350 000 € d'écart sur les non permanents est un phénomène classique.

La masse salariale non permanente représente 9% de la masse salariale totale du pôle (hors filière) ce qui, pour la direction, est un pourcentage acceptable. Mais on peut s'attendre pour 2015 et après à de nouvelles baisses budgétaires qu'on ne connaît pas encore.

Pour la commission, ce chiffre est extrêmement bas et montre une nouvelle fois qu'on est « à l'os », voire au-delà.

Pour la direction, l'enjeu clé de cette année est notre capacité à baisser d'ici décembre les soldes de congés (au sens large, c'est-à-dire congés, récup, RTT, CET).

Charges

Sur les autres charges, nous avons un écart positif de 1,3 M€ par rapport au budget. Sur les frais de mission, une économie de 309 000 € par rapport au budget pour une dépense qui correspond en réalité au niveau atteint en 2013. Les frais de mission ont baissé au même rythme que les non permanents de 2011 à 2013 et sont maintenant stables.

Comme le pôle a déjà réalisé les économies, il n'a pas eu besoin d'en faire de nouvelles pour les conserver.

Ce principe a été appliqué pour l'ensemble des dépenses de fonctionnement. Comme le budget du Pôle n'a pas diminué à la même vitesse que les dépenses de fonctionnement, le Pôle a conservé une marge de manoeuvre.

Sur les coûts de transmission, il y a un changement de ligne budgétaire. Ces capacités de transmission (contrat Globecast) sont gérées en central et donc affectées au niveau 2.

Les achats de programmes sont en économie de 350 000 € et on retrouve dans les recettes (ligne production immobilisée programmes) un débord de 260 000 €.

Le Pôle est en retard sur la production de documentaire par rapport à la construction budgétaire, même si le niveau est supérieur à celui de 2013, sachant que 2013 étaient une année particulière faible.

Sur le droit de tirage (charge niveau 2), le Pôle est en dépassement de 221 000 €.

Recettes

On a une baisse du chiffre d'affaires sur la publicité et le parrainage de 84 000 € qui s'explique par le résultat. Un ajustement budgétaire est opéré en fin d'année.

Les recettes affectées sont liées à la fin du contrat avec le Républicain Lorrain (échanges de pages publicitaires pour promouvoir les PAE).

Les autres recettes externes sont des prestations pour les autres chaînes (Hors FTV), et des prestations de production exécutive dans le cadre des conventions de co-production.

La production immobilisée programmes correspond à la ligne « achat de programmes » dans les dépenses, ce sont les documentaires.

Au final, le solde d'exploitation est quasiment à l'équilibre à 3000 € près par rapport à un budget prévisionnel de 53, 664 M€. Si la gestion des congés se passe normalement, l'équilibre du budget devrait être atteint en fin d'année.

2- Répartition des moyens

Le rééquilibrage des antennes reste un objectif de la direction, mais la mise en œuvre du plan de départs volontaires empêche pour l'instant le redéploiement des postes. Jusqu'à quand devra-t-on attendre ? Jusque fin 2015 ?

L'analyse des potentiels pour cette rentrée de septembre 2014 fait apparaître des variations qui peuvent surprendre compte tenu de l'absence de modification des grilles de programmes.

Le potentiel de journalistes est ainsi en réduction avec des variations qui peuvent être importantes d'une antenne à l'autre.

La direction l'explique par une réorganisation des éditions ou émissions et le transfert de potentiels qui va de pair (la suppression de la Locale intégrée de Strasbourg, le redéploiement de « Ici et Pas ailleurs » à Reims, le changement de formule du supplément à Lille) au profit des émissions du matin.

Pour la commission cela n'explique pas tout. Il manque environ 1600 jours de potentiels rédacteurs/JRI au niveau du Pôle. Voir le tableau ci-dessous montrant l'évolution 2013/2014 du nombre de jours de travail des journalistes (Rédacteurs+JRI) par émission dans le prévisionnel d'activité

Emissions présentes dans la grille de septembre 2014

Matin, Midi, 19/20, Soir3	- 2635
Locales	- 10
Rund'um	+ 52
Internet	+ 30
LVEL	+ 265
Matinales	+ 915
BFC Matin	- 48
BFC Matin suite	+ 150
RDV au gîte	Idem
Post Doc	+ 15
Gueter	Idem
Millésime	+ 15
Samedi chez vous	- 65
Enquêtes de régions	- 100
Midi en France	idem

Soit un total de 1655 jours en moins

Emissions présentes dans la grille de septembre 2013 et absentes de la grille présentée en commission éco-structure

Journal de l'emploi	- 345
Prise de son	- 18
Babbel Platz	- 30
Post Scriptum	- 200

Total : - 593 jours

Et des interrogations sur les sujets matinales qui restent à définir pour 2014 : 165 jours en 2013

La direction reconnaît aussi qu'il y a moins de sureffectifs dans certaines rédactions. Les écarts sur La Voix est Libre (comme l'absence de réalisateur à Reims) s'expliquent par des modes de fabrication différents. Ce sont les rédacteurs en chefs et les DR qui prévoient les organisations du travail.

Sur les matinales, un millier de jours supplémentaires de journalistes ont été prévus. Pour limiter le sous emploi des équipes légères des antennes, la direction a créé Pourquoi Chercher Plus Loin (PCPL). Le tournage associe des techniciens des antennes de Dijon, Besançon, Nancy (OPV), Nancy et Strasbourg (OPS), Dijon (éclairagiste). La direction en tire un bilan très positif. Il est vrai que le recours aux moyens internes est une bonne initiative.

Par contre, au-delà des Matinales, la fabrication des sujets mutualisés ne s'avère pas d'un grand succès. En réalité les antennes n'utilisent de préférence que les sujets tournés par elles mêmes.

Les moyens pour la série 14/18 sont situés dans les moyens de l'information. Compte tenu de l'ampleur du projet, en moyens et dans le temps, il serait bon que la direction crée une rubrique spécifique dans le document remis à la commission.

A raison de 3 sujets par semaine (V, S, D), 52 semaines par an et pendant 4 ans, c'est une collection de plus de 600 sujets dont la fabrication est répartie sur essentiellement sur les 5 antennes du pôle (qui étaient le plus concernées par la Première Guerre).

Prise de son, émission d'Amiens et de Lille, n'a pas été maintenue pour des raisons spécifiques (départ de la personne qui l'animait). L'antenne de Picardie, qui avait démontré qu'on pouvait fabriquer une émission de deux heures 4 jours par semaine, a décidé de revenir à 52 minutes, comme dans les autres antennes. La direction précise qu'elle conservera l'intégralité de ses moyens. La question de la semaine à 4 jours qui s'appliquait à un certain nombre de techniciens concernés par la fabrication de cette émission, pourrait être posée.

Pour RDV au Gîte on utilise un OPV de Reims sur 5 jours pour compléter l'équipe de Nancy. La contribution de Reims sous forme d'archives montées est abandonnée.

Avec RDV au Gîte, PCPL et les PAE, la sous activité des OPV sur Nancy a été ainsi limitée. Elle devrait disparaître en raison du départ d'un OPV dans le cadre du PDV,. Gsuntheim en Alsace est maintenu à l'identique. Babel Platz est arrêté. C'était une émission de plateau.

Les moyens Post Doc en Alsace correspondent à une demande d'avoir un plateau avec invité après la diffusion de documentaire.

Le Week end, les émissions et les potentiels restent inchangés.

3- Point sur les documentaires dans le Pôle Nord Est

Mme Montalto est reçue par la commission en audioconférence depuis Strasbourg.

Elle explique les modalités d'engagement pour les documentaires. La liste des engagements du 1^{er} janvier au 12 juin 2014 est transmise. D'autres se rajouteront pour un total de 56 documentaires. Cet engagement sera tenu.

La commission souhaite faire compléter les informations présentées dans ce tableau. Achat/pré achat/ Co production, détail de l'apport en industrie, antenne à l'origine du projet.

La direction explique que l'ensemble des délégués sont impliqués dans ces projets. Ils ne sont donc pas répertoriés par antenne.

De toute façon, il ne saurait y avoir de quota selon la direction. Cela dépend de la nature des projets. Si un projet n'est pas suffisamment développé, il peut être demandé au producteur de poursuivre le développement.

Mme Montalto a réalisé une étude statistique sur le secteur de la production en région. La commission souhaite en prendre connaissance.

Globalement, le secteur est caractérisé par un émiettement, il existe une grande quantité de petites sociétés de production en France. La moitié sur Paris, l'autre moitié en région (Bretagne, PACA, un peu dans le Nord Est).

Ces sociétés travaillent avec l'ensemble des antennes régionales. Elles développent en général 2 ou 3 projets par antenne.

Pour l'instant la réforme du CNC ne s'applique pas encore et on fonctionne sur le schéma antérieur.

Il y a un apport en cash et en industrie. Chaque sujet a un budget spécifique. Il y a toujours une étude financière, à partir de barèmes.

En fonction de l'intérêt, il est décidé d'un financement.

En moyenne 8000 € en cash pour un 52 minutes sur 40 000 € à 45 000 € d'apport de FTV pour un budget global de l'œuvre en moyenne à 100 000 €.

L'industrie concerne le tournage, le montage et les finitions.

Dans le plan de financement l'apport peut varier en droits, propriété exclusive, parts de co-production, durée d'exclusivité (2 ou 3 ans). Tout cela s'étudie dans le cadre des négociations avec le co-producteur.

Selon la direction le recours aux moyens internes dépend de la capacité à répondre dans un calendrier donné. Ce sont principalement les moyens de la filière qui sont sollicités. Mais la commission constate que la contribution technique des antennes à la fabrication des documentaires est très marginale. En tout, 60 jours de montage pour l'antenne de Dijon.

Strasbourg, le 28 août 2014